

.. EDITORIAL ..

Nous sommes désormais urbains, irrémédiablement urbains. Si le goût de la campagne, de l'évasion dans la nature a été si fort il y a quelques années, les idées ont aujourd'hui beaucoup changé. L'engouement pour la ville, ses quartiers, ses bâtiments, ses "lieux perdus" se manifeste de plus en plus fortement. M. VASILJEVIC, architecte dont le discours sur la ville de Genève ne manque ni d'audace, ni de poésie ni surtout d'une solide érudition, nous a rappelé lors de notre dernière séance mensuelle à quel point nos lieux familiers, nos parcours les plus quotidiens sont riches à qui veut s'y attacher d'enseignements historiques, géographiques mais aussi politiques. Car si notre environnement nous révèle l'histoire de notre cité, il nous révèle davantage encore les erreurs et les incohérences des architectes, urbanistes et hommes de pouvoir responsables de notre cadre de vie. Alors même que notre initiative pour l'extension des zones piétonnes du centre et de la Vieille ville est renvoyée par le Conseil d'Etat au mépris de la volonté communale de la faire voter par le peuple, alors même que l'idée de progrès passe toujours davantage par la liberté de circuler en voiture au centre des villes, au risque d'accélérer la mort des forêts, de détruire le tissu urbain déjà fragile et de compromettre l'habitat en ville, l'observation des transformations de notre quartier telles qu'elles nous ont été présentées par M. VASILJEVIC nous enseigne la persévérance. Car si l'on désire un quartier vivant, habité, où il est agréable de vivre, il semble qu'au regard de l'histoire, il faille posséder une bonne ration d'optimisme.



L'INITIATIVE "ZONES PIÉTONNES"...

...TORPILLÉE PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Par un arrêté du 13 février 1985, le Conseil d'Etat a décidé d'annuler notre initiative communale prétextant que la circulation est du ressort du Département de Justice et Police, donc du canton. Le Conseil Municipal s'est pourtant cru compétent en la matière puisqu'il avait décidé, il y a peu de temps, de faire voter l'initiative au peuple.

Le citoyen risque de ne pas comprendre où veulent en venir nos autorités ? Est-ce ainsi que M. Fontanet et une majorité du Conseil d'Etat entendent régler les problèmes de circulation au Centre-Ville ? En outre, une fois de plus, le droit

d'initiative populaire est combattu... Comment s'étonner alors de la désaffection des citoyens pour les urnes et du désintérêt des jeunes pour les problèmes politiques (rappelez-vous que cette initiative avait recueilli 8000 signatures alors que 4000 étaient nécessaires)...

Le Tribunal Fédéral, auprès duquel nous avons déposé un recours, tranchera.

Regrettons cependant qu'en ces temps d'élections, les manoeuvres politiques l'emportent une fois de plus sur le bon sens qui réclame de toutes parts la modération de la circulation dans les villes.

20 JOURNAL DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (A.H.C.V.V.)

NUMERO 20 · MARS 1985

EDITEURS RESPONSABLES: C. LAMBERT + H. SCARRY



ÉTUDE DE LA CIRCULATION DANS LA VIEILLE-VILLE

Le 28 Janvier dernier, M. Claude Ketterer a présenté à la population de la Vieille Ville de Genève les nouvelles propositions en matière de circulation automobile dans le quartier.

Au cours de cette séance, M. Alain Viaro, architecte urbaniste nous a communiqué les résultats des enquêtes successives réalisées par la Ville de Genève auprès des habitants et des commerçants.

Les uns et les autres ont répondu nombreux à cette enquête. En voici les principaux résultats. Les habitants ont confirmé les points suivants :

- Tout en étant majoritairement propriétaires d'une voiture, ils ont montré une préférence pour les déplacements à pied (selon les catégories 40 à 60 % des déplacements mentionnés)
- Ils ont exprimé de façon très nette qu'ils ont beaucoup de difficulté à résoudre leur problème de stationnement.
- Dans leur grande majorité, ils attribuent cependant la plus grande importance au volume excessif du trafic de transit, au nombre excessif de voitures, au stationnement illicite et aux nuisances (bruit, pollution de l'air...)

- Dans le domaine des solutions envisageables, ils se prononcent très largement pour la limitation du trafic de transit et la création de places de stationnement pour les habitants...

- L'enquête révèle finalement que les habitants de la Vieille Ville s'intéressent à un garage collectif situé même relativement loin (200 à 300m) pour autant que le prix de location des places soit inférieur à 100 Fr. par mois.

En outre, ces résultats confirment l'intérêt des mesures que nous proposons dans notre initiative "Zones piétonnes" (suppression du trafic de transit, modération du stationnement, priorité accordée à l'environnement et aux espaces piétonniers...)

En matière de circulation, les nouvelles propositions de la Ville de Genève sont bien timides. La Circulation automobile sera certes entravée, mais reste encore trop importante.

Avec ce nouveau schéma de circulation, nous sommes bien loin des mesures prises par la plupart des autres villes suisses (Lausanne, Neuchâtel, Berne, Soleure, Zurich, Bâle, Coire, Lugano...).

Genève voue encore à l'automobile une dévotion toute particulière. (même quand il neige)...

Schott
encadreur

2, rue Calvin
1204 Genève
tél. 21.00.50



papeterie nyffeler
9, rue Verdaine ☎ 21 47 83

Boucherie Verdaine

Siegrist et Fabbi

7³⁰ à 12³⁰ et 15⁰⁰ à 18⁴⁵. FERMÉ LUNDI MATIN
ET SAMEDI APRES-MIDI.

Rue Verdaine 9
1204 GENÈVE

☎ 022/215773

Tapisseries
Art-Textiles
Sculptures

Galerie
FAUST

R. Green-Turetsky

25, Grand-Rue - 1204 Genève

022-28 18 50

Pigier

Speedwriting School

boulevard des Tranchées
entrée 20, rue Sturm - 1206 Genève
Tél. 022 / 47 36 30

CARNET BLEU:

yoann

3 RUE TABAZAN

* *Rendez-vous:*
LE 15 MAI, à 20H30
CRÉPERIE LE ROZZEL

**M. JEAN-MARC
LAMUNIÈRE,**
URBANISTE,

SERA NOTRE INVITÉ.

MART TART

Terres, Tabacs,
journaux,
gadgets divers...
7h à 1h du mat.
(vend. et samedi
jusqu'à 2 heures)
1 Carrefour de Rive
Tél: 36.06.10

GALAXIE-STORE

L'idée de conservation à tout prix est en train de muséifier notre cité, d'en faire un lieu sclérosé constitué de bâtiments "empaillés" sans aucune nécessité fonctionnelle ou représentative.

La ville rêvée par M.VASILJEVIC est un organisme vivant dont les lieux se transforment, évoluent, ou se créent selon les besoins. Par exemple, le "Génie du lieu" genevois, longtemps symbolisé par les fortifications, s'est déplacé aujourd'hui de la colline historique de la Vieille ville vers la rade, sorte de deuxième ceinture, dure, belle et noble que

M.VASILJEVIC compare, toutes proportions gardées, à la ceinture de colonnades de St Pierre de Rome. D'où la nécessité de redonner vie à certains lieux de cette ceinture afin qu'ils retrouvent leur fonction originelle ou qu'ils s'en trouvent d'autres. Les quais, l'île, le port, le pont du Mont Blanc, la place Longemalle...pourraient ainsi retrouver une seconde vie. Le cas particulier de l'île est révélateur des menaces qui pèsent sur ces lieux. Auparavant lieu de vie intense (avec ses marchés, ses ponts commerçants, ses lavoirs, ses bains...), l'île est devenue peu à peu une île déserte, rond-point pour les bus, anéantie par les imposants immeubles bancaires, les halles muséifiées et les bacs à fleurs normalisés. M.VASILJEVIC a présenté à cet égard d'intéressants projets de modules flottants adossés à l'île destinés à l'installation de commerçants, de bouquinistes, de cafés...

L'exposé de M.VASILJEVIC, développé avec conviction et pertinence, a porté notre attention sur la nécessité d'étendre la notion de Vieille ville à l'ensemble de cette seconde ceinture. En effet, depuis l'île, les rues basses, Longemalle, Rive, les Bastions et la Place Neuve jusqu'aux quais, subsiste un vaste ensemble de bâtiments, dont certains sont encore habités, qui méritent autant notre attention que la colline historique. Sans quoi d'ailleurs cette dernière risque de se momifier, irrémédiablement coupée du tissu vivant de la ville en grande transformation.

pinocchio



Sélection de Jouets
10, Etienne-Dumont
Téléphone 20 40 47

BLANCHISSERIE TEINTURERIE

Tranchées - Net

Travail fait à la main Livraisons
M. et Mme G. MORI
3, rue Charles-Bonnet tel 47 35 72
8 à 12h - 14 à 18h Fermé le samedi

QUEL LOGEMENT ET QUEL ARTISANAT DANS LE CENTRE VILLE?

Le 11 Février 1985, M. Haegi, conseiller administratif responsable du service financier de la ville de Genève, a présenté aux membres de l'AHCVV un exposé sur la politique de la ville en matière de logement et d'installation de commerces et d'artisanat.

Propriétaire d'un peu plus de 200 logements et de 45 commerces dans notre quartier, la Ville de Genève a une politique originale en matière de logement. En effet, elle pratique l'aide personnalisée : le loyer dû par le locataire est fixé selon son revenu. Ainsi, le taux d'effort fourni par le locataire ne dépasse pas 15% de son revenu, le rabais maximum accordé sur la valeur réelle du logement n'excédant pas les 40%. Pour mémoire, rappelons que le coût réel d'un logement en ville est d'environ 6000 Fr. par pièce et par an. En outre, la Ville s'efforce de grouper dans ses immeubles des gens de conditions diverses afin qu'y soit représenté l'éventail social le plus large possible. La tendance va cependant vers un resserrement de cet échantillonnage.

M. Haegi admet qu'il y a forte concentration d'antiquaires dans le quartier et qu'il serait souhaitable de diversifier la vocation des boutiques afin de permettre à des commerces plus utilitaires de s'y installer. Pour ce faire, un inventaire des commerces existants est en cours, il permettra d'infléchir l'évolution du quartier dans le sens d'une plus grande diversification des commerces.

M. Haegi est d'ailleurs ouvert à toutes les suggestions que les membres pourraient lui soumettre quant aux besoins existant dans ce domaine.

ASSEMBLÉE DU 11 MARS:

LA VILLE
DE
M. VASILJEVIC,
ARCHITECTE

A l'occasion de notre assemblée mensuelle du 11 mars, nous avons eu le plaisir d'accueillir M.Slobodan VASILJEVIC, architecte, qui nous a parlé de quelques "lieux perdus" de notre cité avec passion et une connaissance de notre ville qui a de quoi susciter l'admiration de bien des genevois d'origine. Selon M.VASILJEVIC, nous avons perdu la mémoire des lieux. Maniant l'humour et le paradoxe, M.VASILJEVIC accuse tant les organismes de sauvegarde du patrimoine que les urbanistes officiels d'amnésie. En effet, soit les transformations radicales du tissu urbain oublient les fonctions premières du lieu - ainsi Longemalle (coupe bise) et la Madeleine (lieu de circulation piétonne et de rencontre) ont été défigurées au début du XXème siècle par les architectes modernistes en vue de l'arrivée massive et triomphale des véhicules motorisés-, soit la mémoire subjective et sentimentale des sociétés protectionnistes de la ville conservent dans un souci "de manucure et de pédanterie fine" des éléments isolés du passé (une lucarne par ici, une fenêtre par là...). En définitive, les lieux ont perdu dans les deux cas leurs fonctions pratique et symbolique, leur vie. Si l'idée de progrès avait eu pour corollaire une destruction massive du tissu urbain,

LE ROZZEL

CREPERIE BAR A CAFE

Tél. 21 89 29 Dès 11 heures
Nouvel adresse: 18 GRAND'RUE



2 PLACE du BOURG de FOUR
Tél. 20 13 98

BREVES NOUVELLES

Saluons la réouverture de la Crêperie du ROZZEL au 18 Grand'Rue. Nos réunions s'y tiendront désormais en cet endroit chaque second lundi du mois. La Crêperie tiendra également un dépôt de pain que de nombreux habitants avaient souhaité dans ce quartier. Bravo pour cette initiative. Qu'on se le dise.

R. MATZINGER

Boulangerie

15, rue de Rive ☎ 21 52 93

Genève

PARKINGS...

PARKINGS... PARKINGS

Lorsqu'il s'agit de laisser s'installer un parking au Centre Ville, nous nous trouvons fréquemment devant des positions contradictoires :

Les purs et les durs s'opposent à priori à toute construction de parking au centre des villes, déclarant qu'un parking ne fait qu'augmenter le nombre des voitures en circulation et que la seule politique réaliste consiste à tout faire pour dissuader les gens de se rendre au centre avec leur véhicule (d'où la nécessité de construire des parkings de dissuasion, de mettre sur pied des transports publics efficaces...)

La seconde position, sur laquelle nous ne nous attarderons pas, prétend que la solution aux problèmes de circulation en ville réside dans la construction du plus grand nombre possible de parkings.

Entre les deux, certains défendent, de cas en cas, la construction de petits parkings, pour autant qu'une large part des places soit réservée aux habitants et aux commerçants du quartier et que la circulation en surface ainsi que le stationnement soient modérés.

Cette dernière position a prévalu au sein de notre comité après l'examen du projet de parking à la promenade Saint-Antoine.

Nous avons donc écrit au Département des Travaux Publics pour lui faire part de notre position et lui demander d'étudier la possibilité d'inclure dans ce projet de parking l'implantation de la sous-station électrique que les Services Industriels prévoient jusqu'à présent sous la promenade de l'Observatoire. Nous aurions ainsi l'assurance de préserver cette promenade et son magnifique hêtre pourpre.